



---

# Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table

---

## COMMISSION DES ORGANISATIONS - 2023 / 2024

Angres, le 8 juin 2023

Président de la Commission,  
Organisation d'épreuves

Mesdames, Messieurs les Présidents et Correspondants des clubs, mes chers Amis,

La "Commission des Organisations" est chargée d'aider les clubs partenaires dans la préparation et la gestion des épreuves de Tennis de Table organisées dans notre département.

Afin de pouvoir préparer activement la saison prochaine et pour affiner les outils indispensables à l'organisation à votre Association et au Comité Départemental (Site internet, les affiches, ...), il faut que nous connaissions les lieux des réunions et des épreuves pour la saison 2023 / 2024.

Sont joints au présent courrier deux documents :

- le premier servira à positionner votre club pour l'organisation d'une épreuve départementale ;
- le deuxième précise le cahier des charges et toutes les conditions du partenariat.

Si vous souhaitez mettre en place une action de partenariat avec le Comité Départemental, nous vous prions de renvoyer le ou les imprimés concerné(s) pour le :

**Samedi 1 juillet 2023 dernier délai.**

au Secrétariat du CD62TT : [cdtt@sport62.fr](mailto:cdtt@sport62.fr)

En ce qui concerne la formule du Critérium fédéral, n'hésitez pas à proposer votre salle car nous avons besoin, pour une répartition plus localisée des joueurs, de beaucoup de salles, même de 4, 6 ou 8 tables.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du Comité Départemental.

Je vous prie d'agréer, chers Amis, l'expression de mes sincères salutations.